

Rapport n°7 :

**Projet de mobilité dans le cadre de l'action KA131
du programme européen Erasmus+**

Rapporteur (s) :	Paul ALIBERT, VP Relations Internationales
Service – personnel référent	Redacteur/rice : Yevgenya PASHAYAN-LEROY Directrice du service des Relations Internationales
Séance du Conseil académique	21 octobre 2021

Pour délibération	<input type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Rapport :

Pour accompagner l'internationalisation de ses formations, UBFC s'engage dans le programme européen Erasmus+ qui vise à soutenir la modernisation de l'enseignement supérieur dans toute l'Europe et dans le reste du monde.

La participation au programme Erasmus+ a pour objectif de renforcer la mobilité des étudiants, enseignants-chercheurs et personnels, et de coopérer avec d'autres acteurs de l'éducation et de la formation, en Europe et dans le monde.

En mai 2021, au terme de l'appel à candidature européen, UBFC a obtenu la Charte Erasmus+ pour l'enseignement supérieur accordée par la Commission européenne. La Charte obtenue est valable pour toute la période de programmation du nouveau programme Erasmus+ 2021 - 2027 et permettra à UBFC de participer aux différents appels à propositions dès 2021.

UBFC a déposé un dossier de candidature dans le cadre de l'appel 2021 du programme Erasmus+ au titre de l'action KA131 « *Projets de mobilité pour les étudiants et le personnel de l'enseignement supérieur* ». La candidature d'UBFC a été retenue et une subvention de **154 405,00 €** a été accordée à UBFC pour une durée contractuelle de **26 mois**. Le projet et la période d'éligibilité des activités commencent **au 01 septembre 2021 et se terminent au 31 octobre 2023**. La subvention obtenue est destinée à financer

- des mobilités d'études et de stage pour les étudiants
- des mobilités d'enseignement et de formation pour les enseignants et personnels administratifs.

DÉLIBÉRATION

Il est demandé au Conseil académique de bien vouloir prendre connaissance du projet de mobilité d'UBFC dans le cadre de l'action « Projets de mobilité pour les étudiants et le personnel de l'enseignement supérieur » du programme européen Erasmus+.